









INSTITUTION ADOUR

Etablissement Public Territorial de Bassin Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques







Comité de pilotage – réunion du 21/02/2023

PAPI gave d'Oloron

. Introduction

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe

agissent ensemble pour votre territoire

- . Présentation du dispositif PAPI par la DDTM64
- . Présentation de la démarche de PAPI gave d'Oloron par l'Institution Adour

Document rédigé et diffusé par Alexandre Schaal le 21/02/2023

La démarche de PAPI

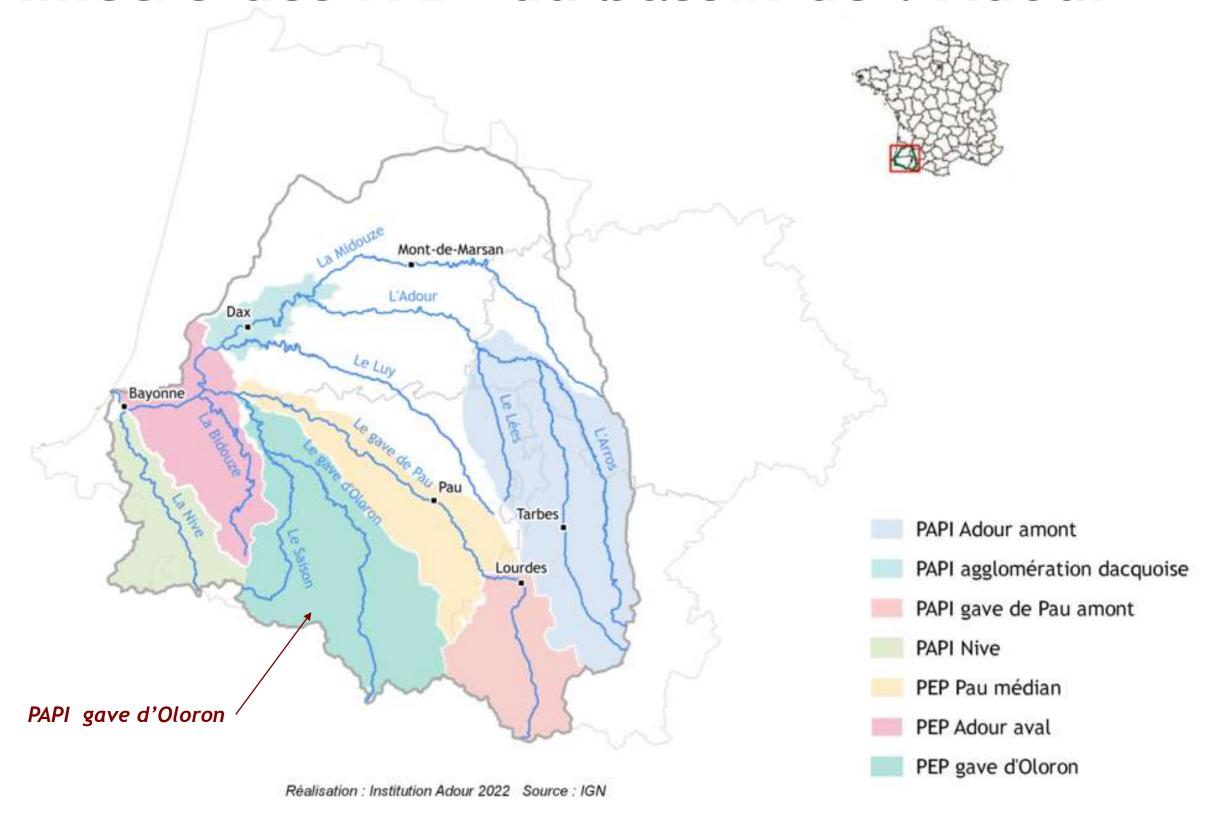
Démarche partagée par l'ensemble des acteurs d'un territoire dont l'objectif est la mise en œuvre d'un programme d'actions traitant de façon équilibrée et cohérente, tous les axes de la politique de prévention des inondations.

- Uutil porté par les acteurs locaux en collaboration avec l'état
- L'objectif de ces démarches est de travailler, à l'échelle d'un bassin sur l'ensemble des facteurs générant le risque

ALÉA + ENJEUX et VULNERABILITÉ = RISQUE



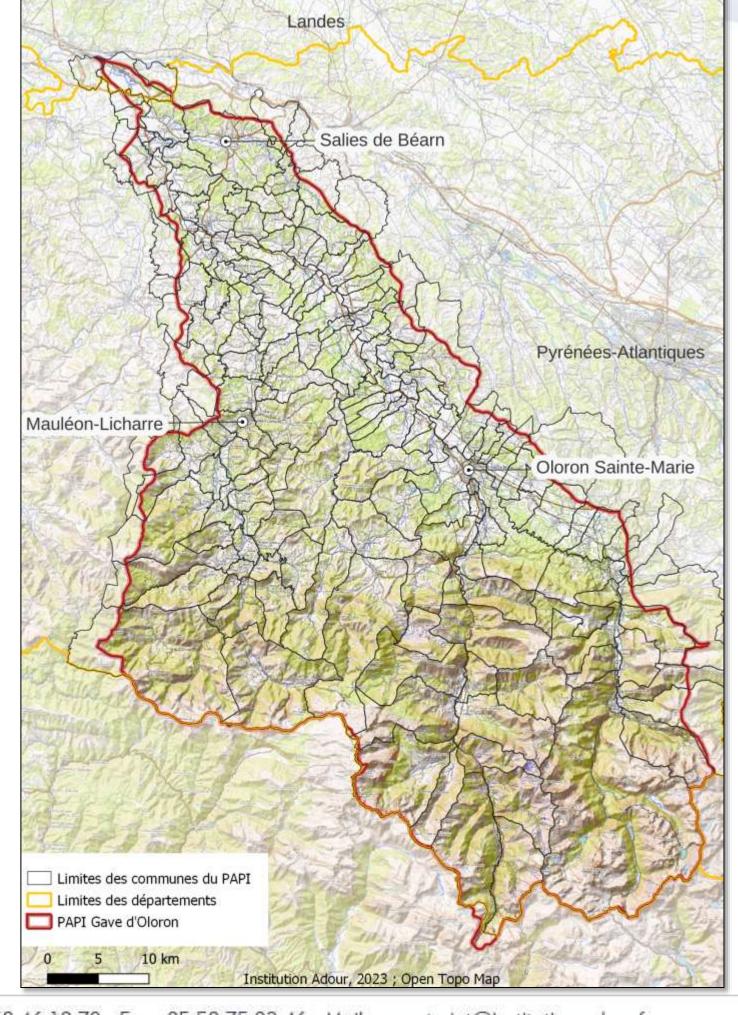
Périmètre des PAPI du bassin de l'Adour





2623 km² de superficie de bassin versant (15 % du bassin de l'Adour) :

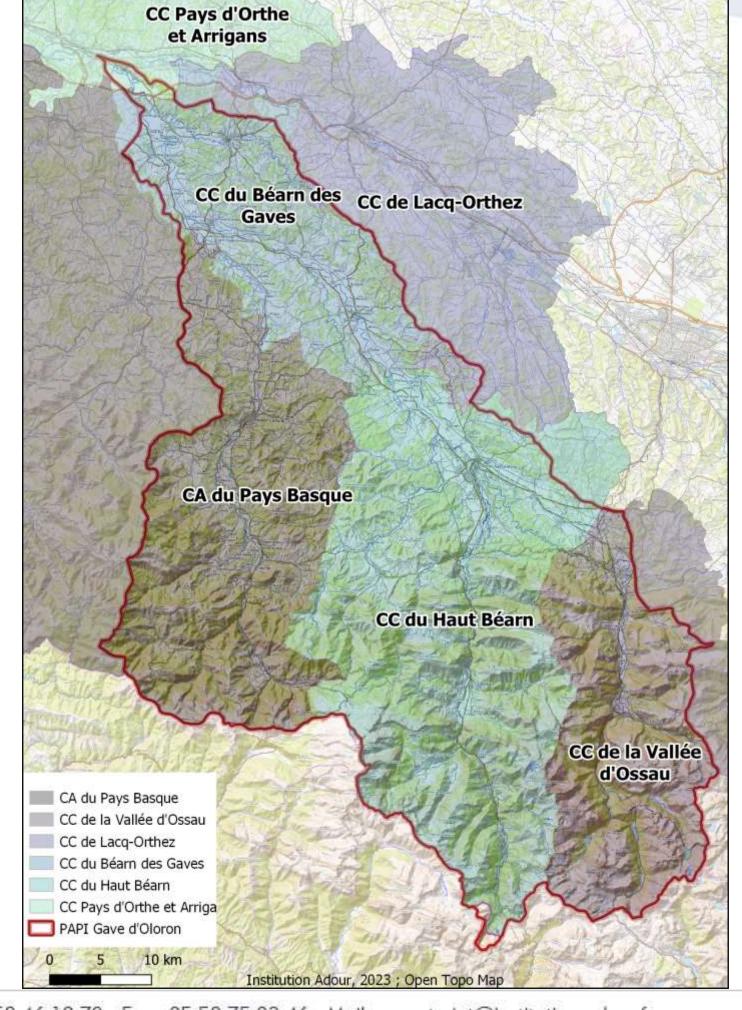
- 1 région, 2 départements,
- 168 communes





5 EPCI-FP concernés par le périmètre :

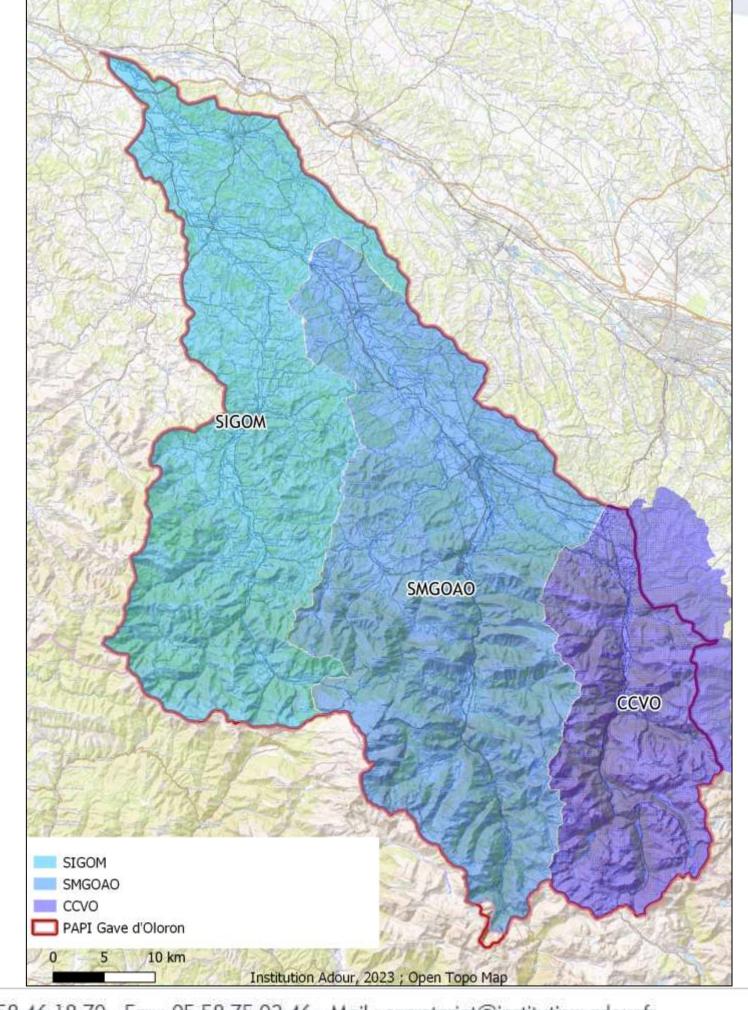
- Communauté de communes de la vallée d'Ossau
- Communauté de communes du Haut-Béarn
- Communauté de communes du Béarn des Gaves
- Communauté de communes Lacq-Orthez
- Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
- Communauté d'agglomération Pays Basque





3 structures en charge de la GEMAPI:

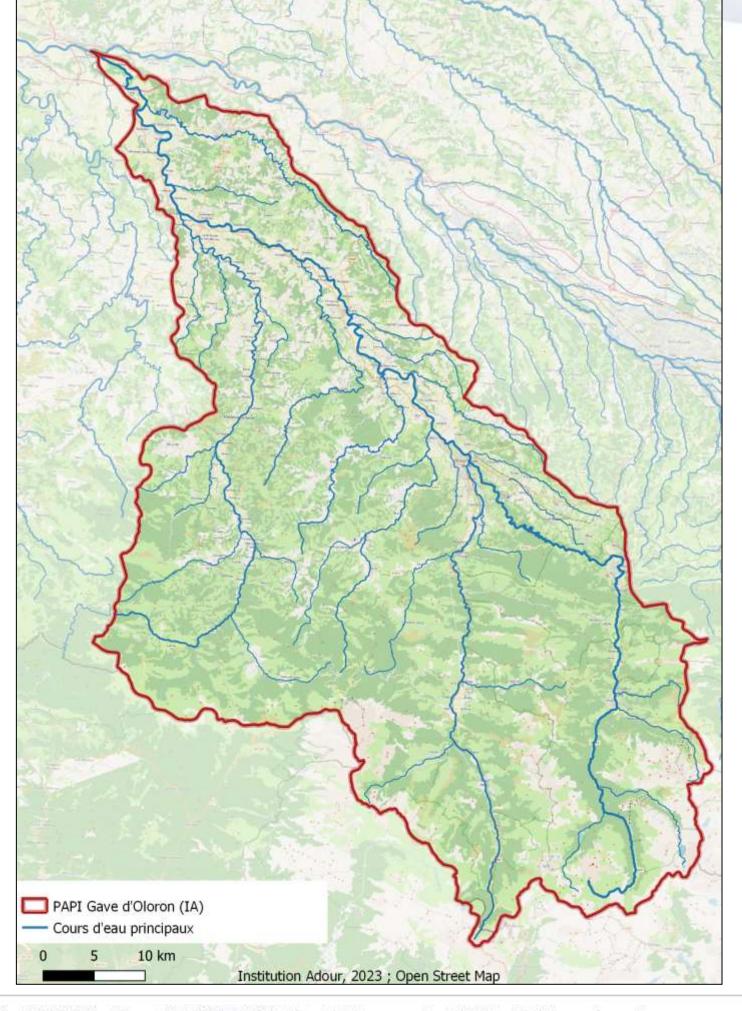
- Le syndicat mixte des gaves d'Oloron, Aspe et Ossau et affluents (SMGOAO)
- Le syndicat mixte des gaves d'Oloron et de Mauléon et affluents (SIGOM)
- La communauté de commune de la vallée d'Ossau (CCVO)





Contexte hydrographique:

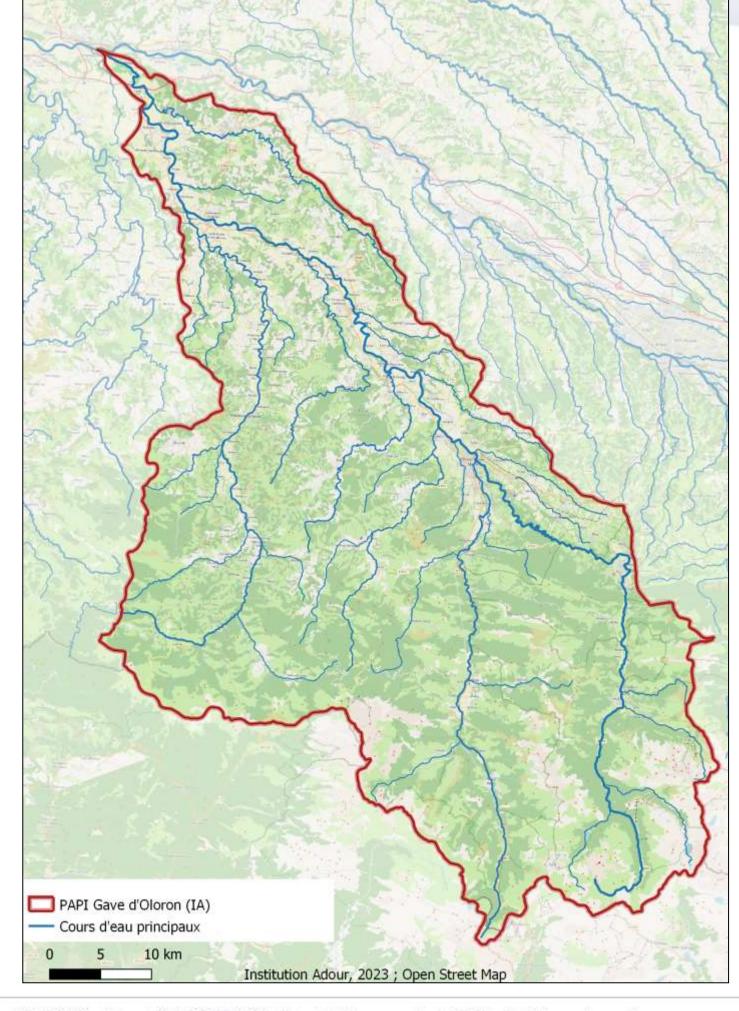
- 1465 km de linéaire de cours d'eau de typologie variée ;
- De forte pente en amont du bassin;
- Des secteurs à méandre sur l'aval.





Contexte hydrologique:

Des évènements récurrents, de typologies diverses et à impacts multiples

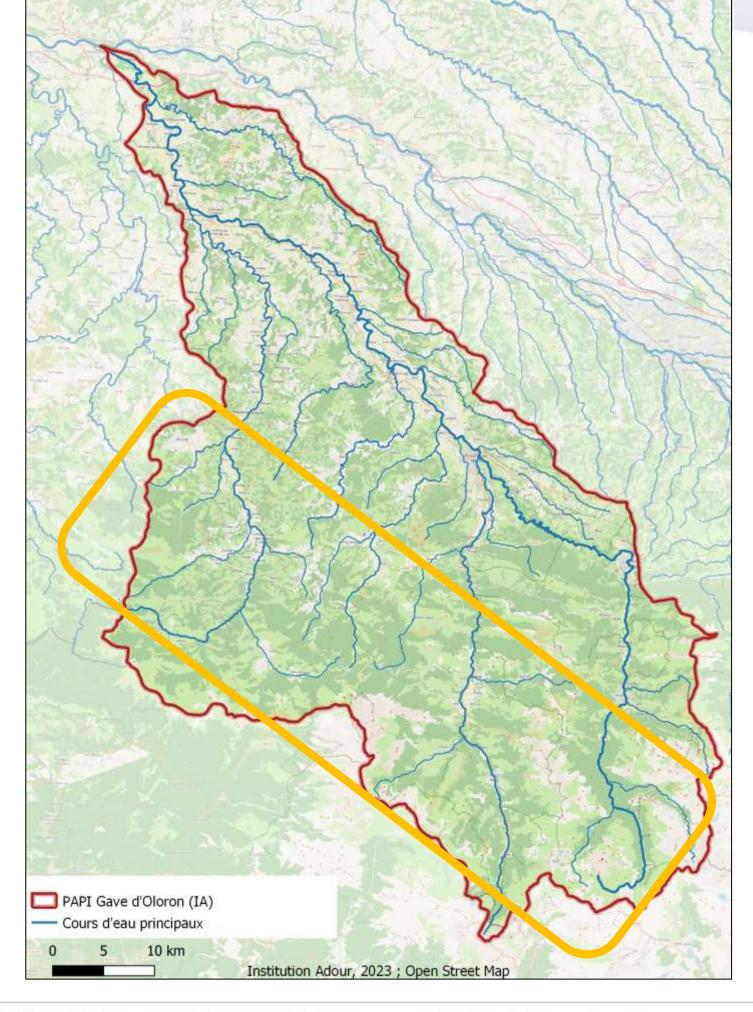




Contexte hydrologique:

Des évènements récurrents, de typologies diverses et à impacts multiples

• les crues océaniques pyrénéennes



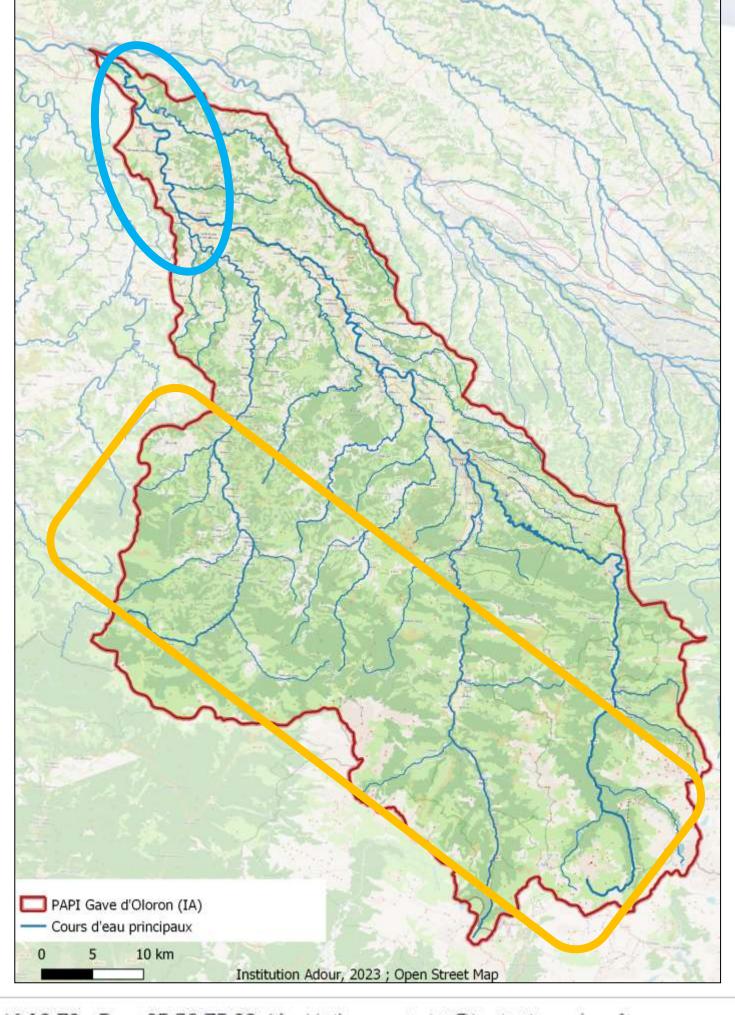


Contexte hydrologique:

Des évènements récurrents, de typologies diverses et à impacts multiples

- les crues océaniques pyrénéennes
- les crues lentes, dites de plaines



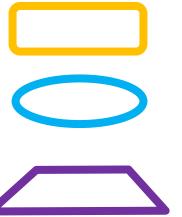


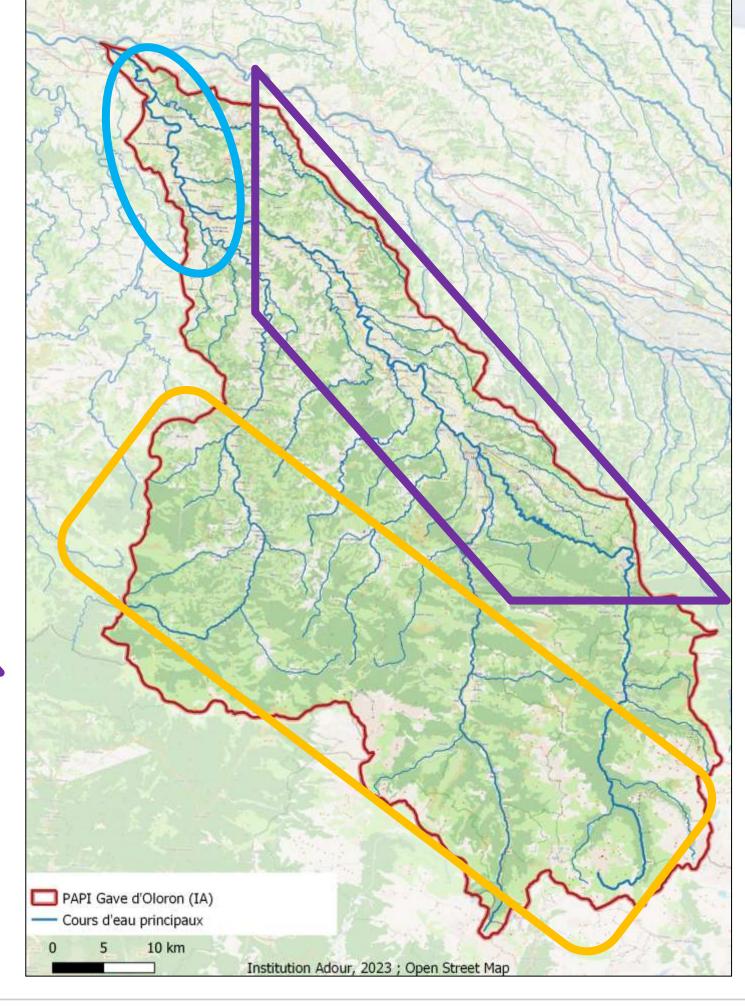


Contexte hydrologique:

Des évènements récurrents, de typologies diverses et à impacts multiples

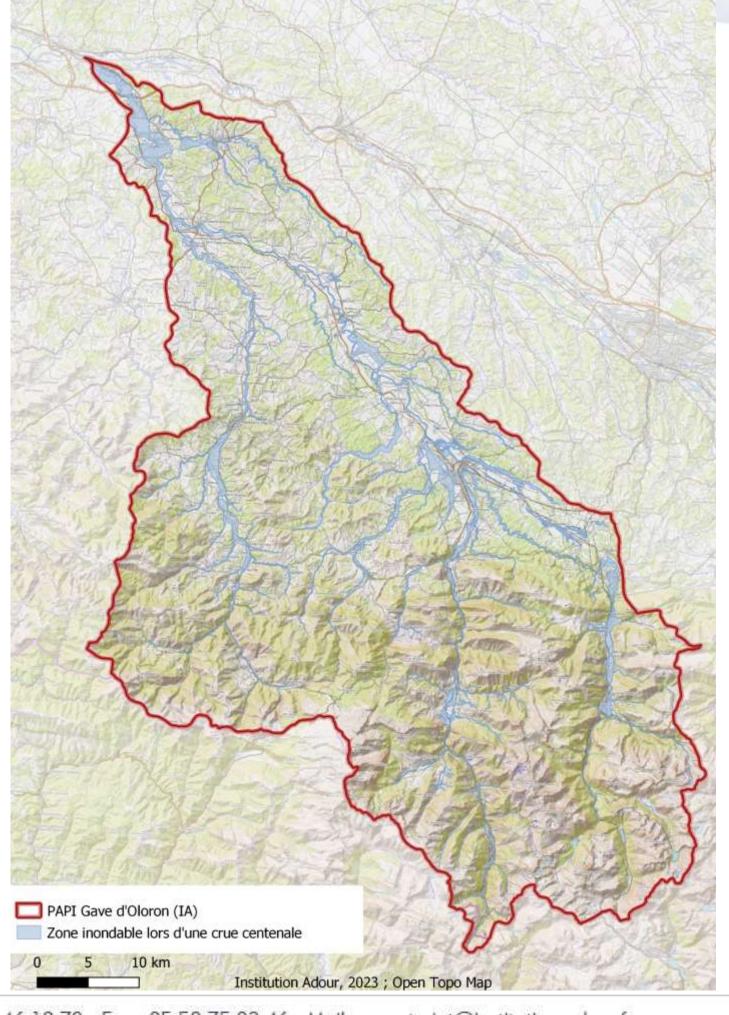
- les crues océaniques pyrénéennes
- les crues lentes, dites de plaines
- les crues orageuses / méditerranéennes





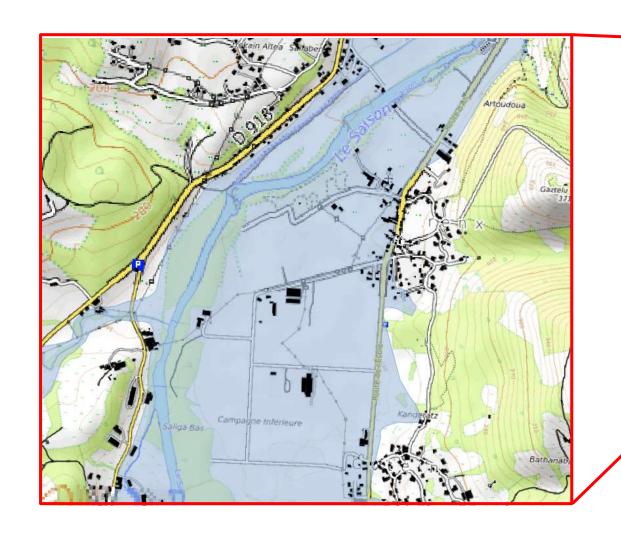


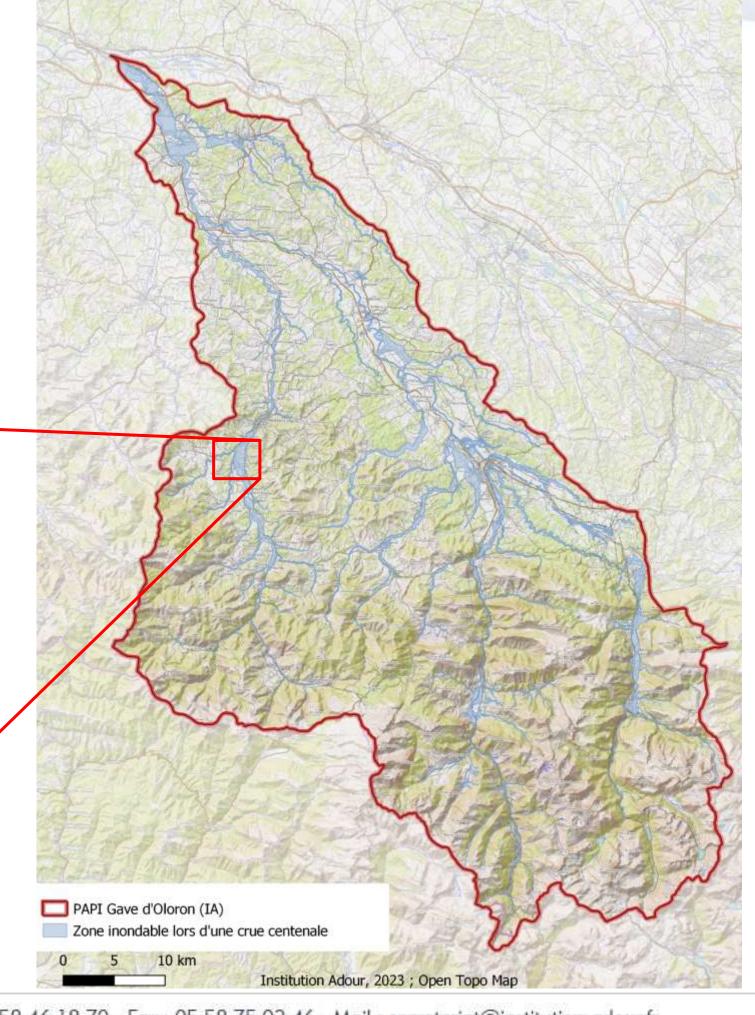
Connaissance des aléas





Connaissance des aléas







Temps d'échanges sur le périmètre



Étapes du PAPI gave d'Oloron

Élaboration et rédaction du programme d'études préalables (PEP)

PHASE 1 : élaboration du PEP 2 ans

2024 2026 - 2027 2032 - 2033



Étapes du PAPI gave d'Oloron

Élaboration et rédaction du programme d'études préalables (PEP)

Le programme d'études préalables au PAPI (PEP)

PHASE 1 : élaboration du PEP 2 ans

PHASE 2: mise en œuvre du PEP (études)
2 à 3 ans

2024 2026 - 2027 2032 - 2033



Étapes du PAPI gave d'Oloron

Élaboration et rédaction du programme d'études préalables (PEP)

Le programme d'études préalables au PAPI (PEP)

Le PAPI complet

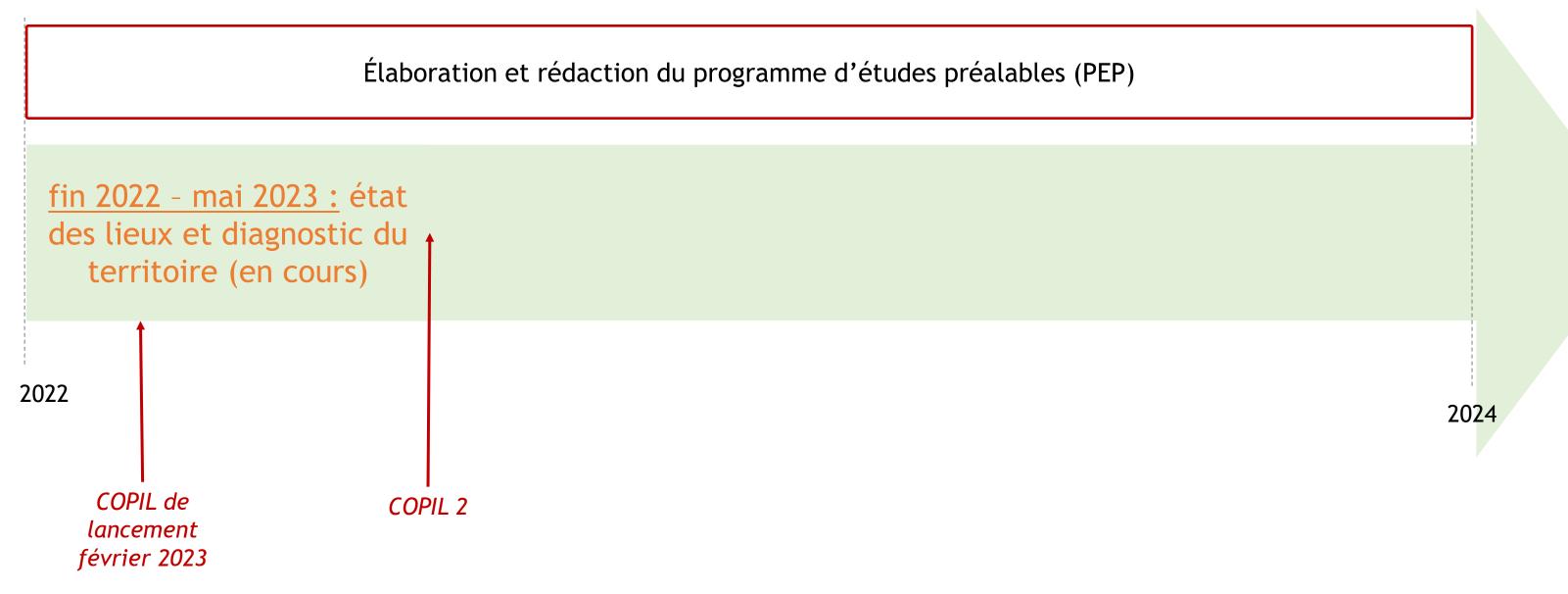
PHASE 1 : élaboration du PEP 2 ans

PHASE 2: mise en œuvre du PEP (études)
2 à 3 ans

PHASE 3: mise en œuvre PAPI complet (actions)
6 ans

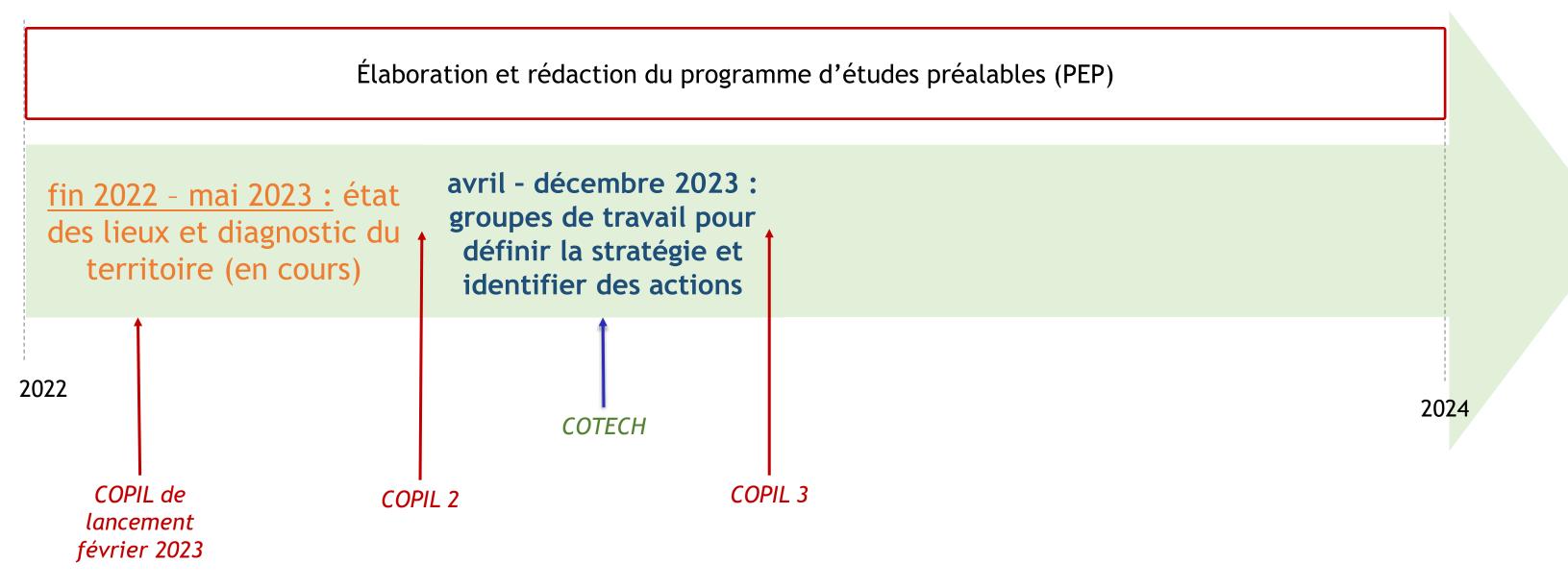
2024 2026 - 2027 2032 - 2033



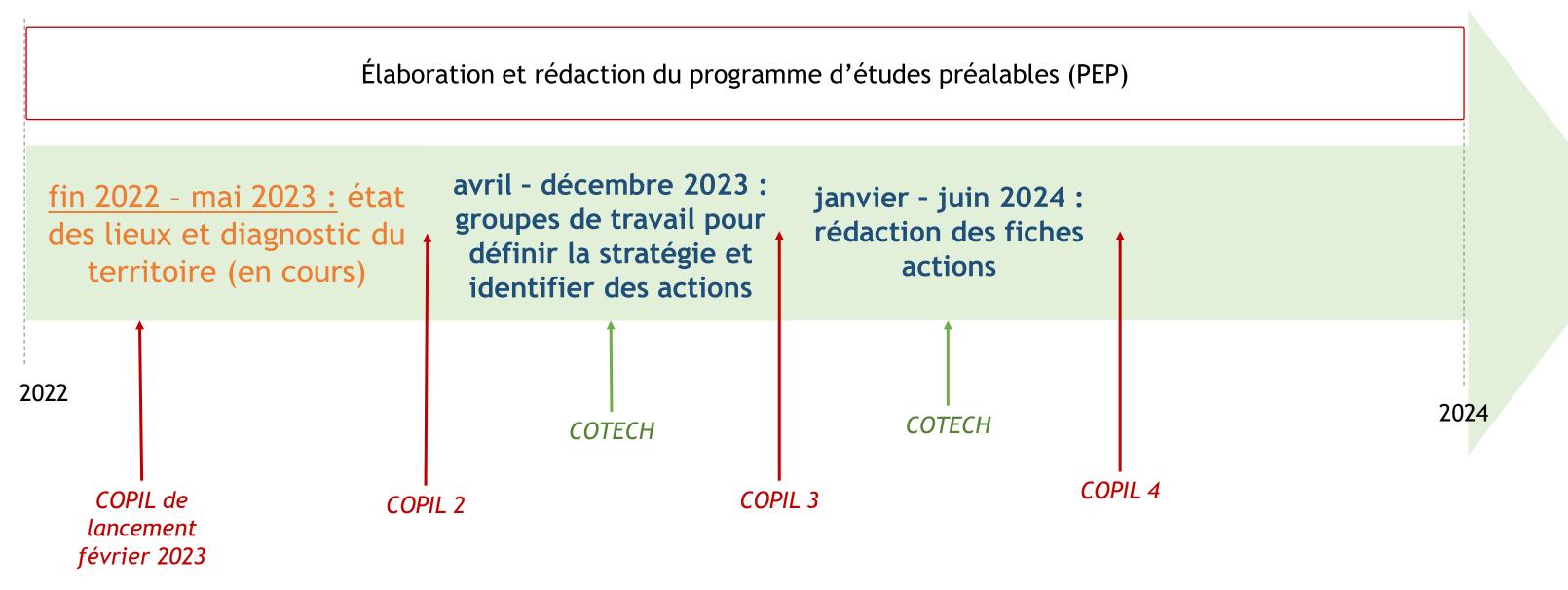


A l'issue de chaque grande phase, une réunion de COPIL sera organisée. Entre chaque réunion de COPIL, des réunions de COTECH pourront être organisées au besoin



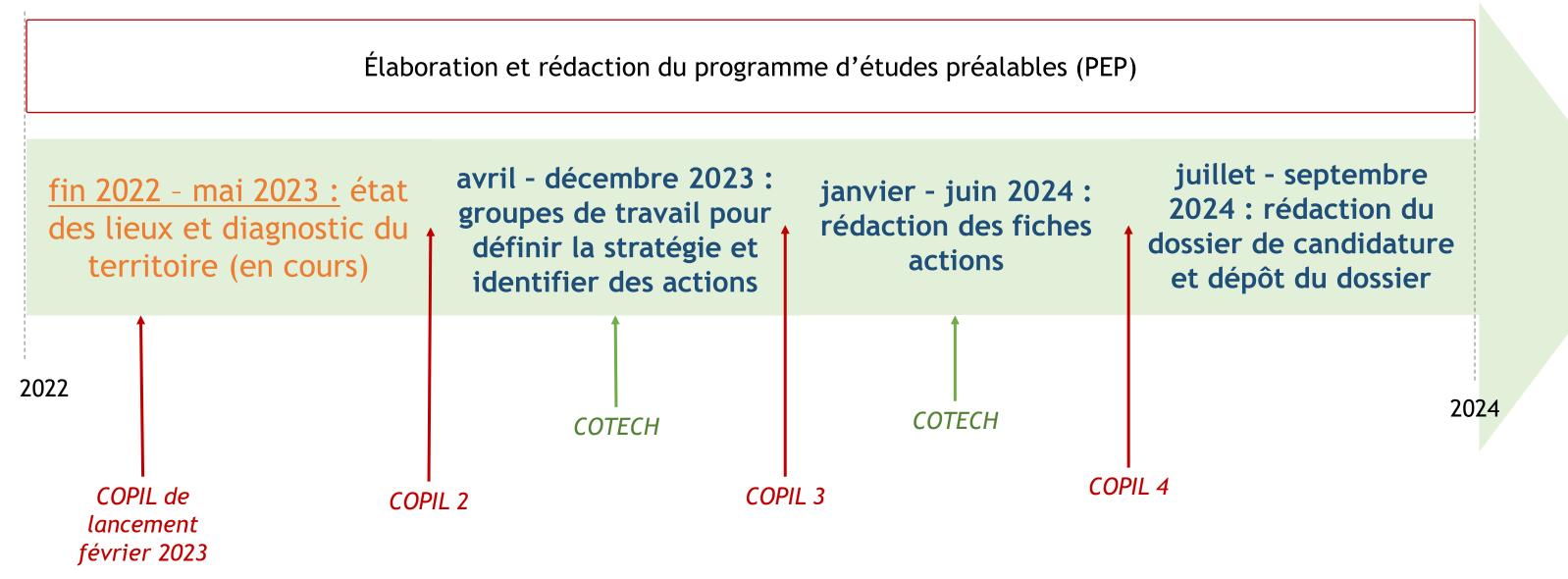






A l'issue de chaque grande phase, une réunion de COPIL sera organisée. Entre chaque réunion de COPIL, des réunions de COTECH pourront être organisées au besoin





A l'issue de chaque grande phase, une réunion de COPIL sera organisée. Entre chaque réunion de COPIL, des réunions de COTECH pourront être organisées au besoin



Temps d'échanges sur le planning



Cadre partenarial - contexte

Convention de partenariat établie en 2022 entre :

- L'Institution Adour, EPTB du bassin de l'Adour,
- Les collectivités en charge de la GEMAPI du bassin du gave d'Oloron
 - Le syndicat mixte des gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et affluents (SMGOAO),
 - Le syndicat mixte des gaves d'Oloron, de Mauléon et de leurs affluents (SIGOM),
 - La communauté de communes de la vallée d'Ossau (CCVO),
- Les Départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques

♥ Financement

- **⇒** 80% Europe au titre du FEDER
- ⇒ 20% Institution Adour (répartis entre les Départements et les collectivités gémapiennes)



Cadre partenarial - engagement des parties

Rôle de l'EPTB:

- Structure porteuse du projet (animation, concertation et coordination de la démarche)
 - ⇒ Élaboration du dossier de candidature du PEP

Rôle des collectivités en charge de la GEMAPI et des Départements :

- Implication dans l'élaboration du PEP
 - ⇒ Identification des actions à inscrire dans le PEP / maîtrise d'ouvrage le cas échéant
 - ⇒ Relai de la démarche auprès des instances et administrés
 - ⇒ Support technique (expertise et connaissances de terrain)
 - ⇒ Suivi technique et financier
- Participation financière



Cahier des charges national PAPI 3

Référent de l'État

- Interlocuteur unique et privilégié du porteur du projet ;
- Coordinateur garant d'un parole unifiée des services de l'État impliqués (service risque, urbanisme, environnement des DDT et la DREAL);
- Rapportage au préfet pilote (64) tous les 6 mois;
- ⇒ Directeur adjoint de la DDTM 64 (désignation préfet pilote)

Élu référent de l'Institution Adour

- Élu chargé du suivi et pilotage de la démarche, délégué par le comité syndical de l'EPTB : rôle de pilotage politique et de rapportage aux instances de l'EPTB
- ⇒ Madame Fabienne Costedoat-Diu (désignation comité syndical de l'EPTB)



Cadre partenarial et intérêt du dispositif

Intérêt multiples pour les partenaires du dispositif:

- Travail conduit à une échelle hydrographique cohérente ;
- Mobilisation de plusieurs niveaux d'acteurs dans le portage
- Solidarités amont-aval et urbain-rural;
- Dispositif opérationnel à court et moyen termes ;
- Hiérarchisation et planification des actions envisagées



Temps de question sur le cadre

partenarial



Méthodologie de travail - Réalisation du diagnostic



La concertation comme socle :

 Objectifs: S'approprier le contexte territorial et sa gouvernance, présenter la démarche PAPI et rassembler les données disponibles à l'échelle du territoire.

Etapes de vérification et d'analyse :

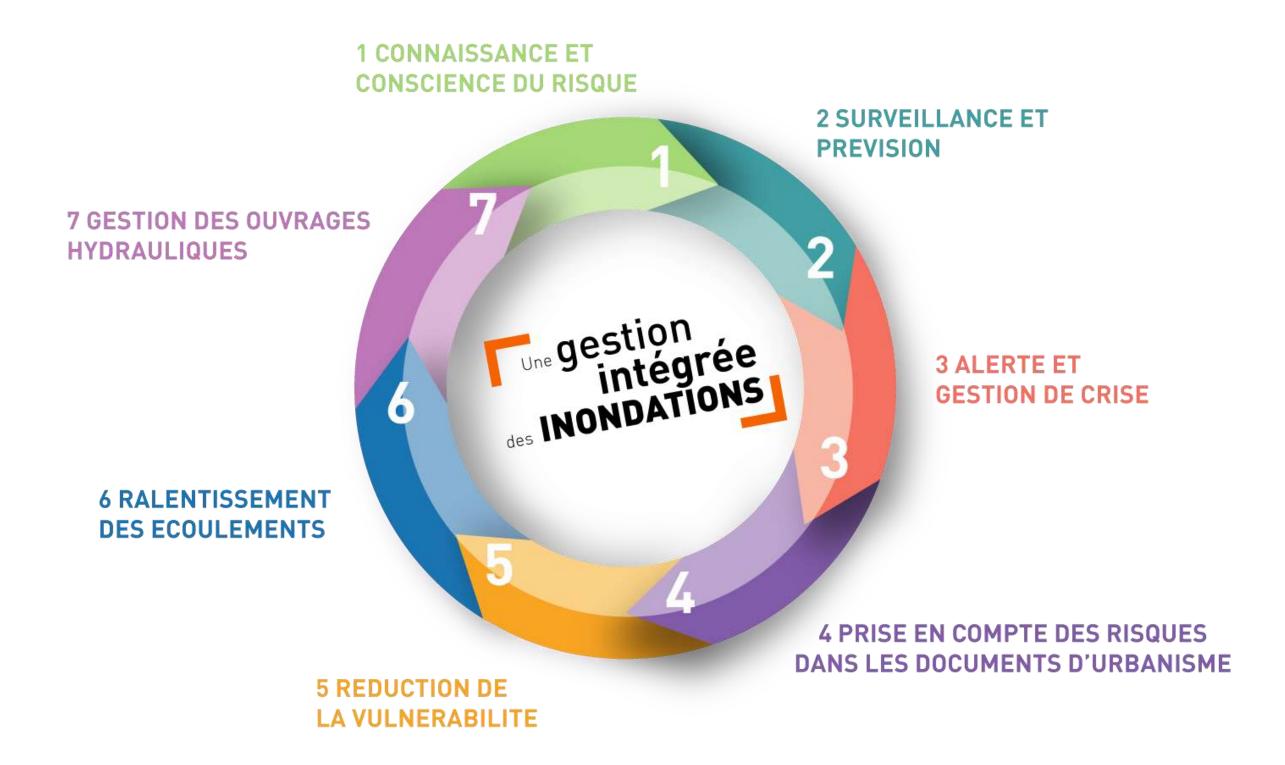
 Objectifs: S'assurer de la conformité des données d'aléa et des enjeux identifiés avec la réalité/retour terrain



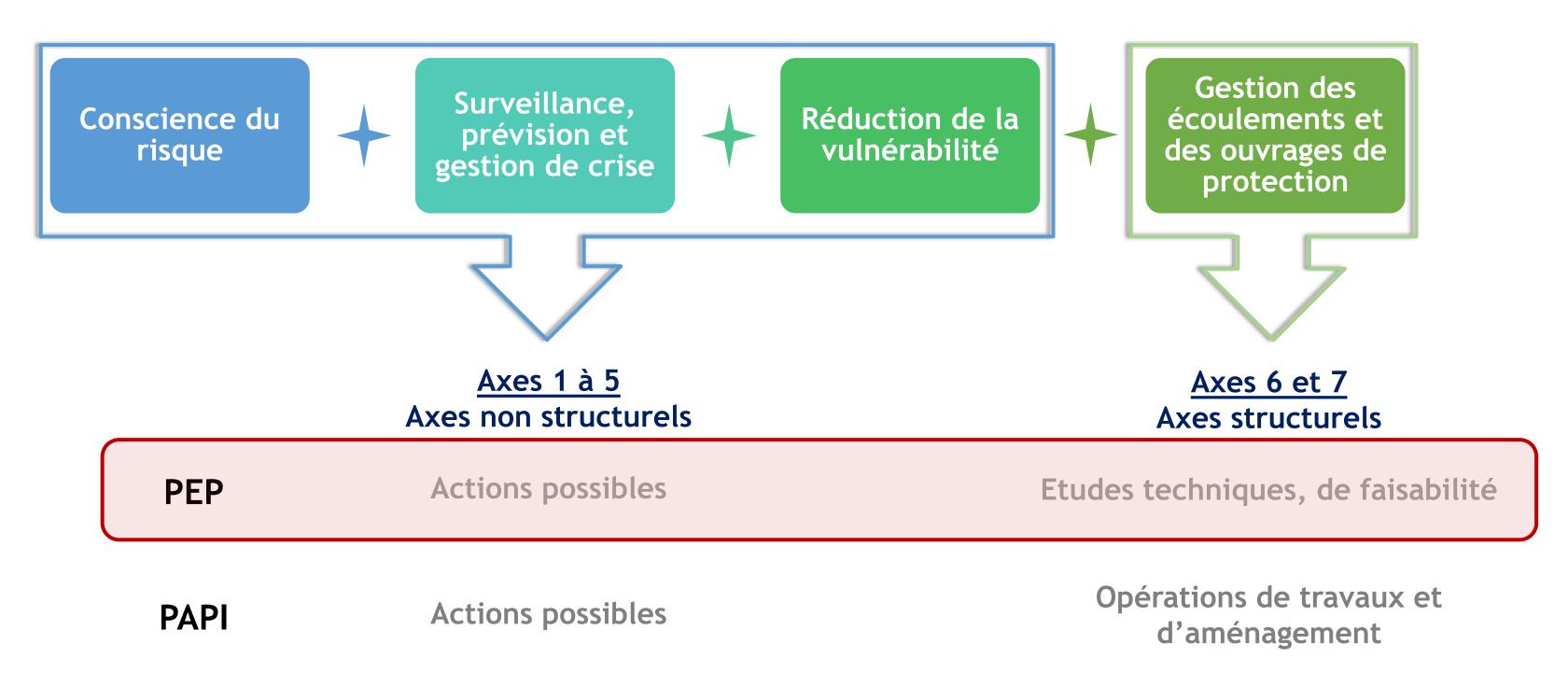
Méthodologie de travail - Elaboration de la stratégie et des fiches actions

- Organiser les groupes de travail:
- Objectifs: Faciliter la coordination multi-acteurs et optimiser les échanges.
- Plus globalement : Transversalité, concertation, animation et coordination :
 - Objectifs: Permettre la participation des parties prenantes et du public à l'élaboration du projet pour aboutir à un dispositif partagé facilitant sa mise en œuvre











Axe 1 : conscience du risque

- Etude historique
- Etude hydraulique
- Poses de repères de crue
- Sensibilisation des établissements scolaires



Axe 2: surveillance, prévision

- Création d'un réseau d'alerte des crues
- Installation de capteurs



Axe 3 : alerte et gestion de crise

- Exercice de crise
- Accompagnement à la mise en place de PCS



Axe 4 : prise en compte des risques dans l'urbanisme

- Révision et mise en place des PPRi
- Accompagnement pour la mise à jour des documents d'urbanisme



Axe 5 : réduction de la vulnérabilité

Diagnostics de vulnérabilité

Etude hydraulique



Axe 6 : ralentissement des écoulements

- Etude de préfaisabilité de mise en place de bassin écrêteur
- Gestion de la ripisylve



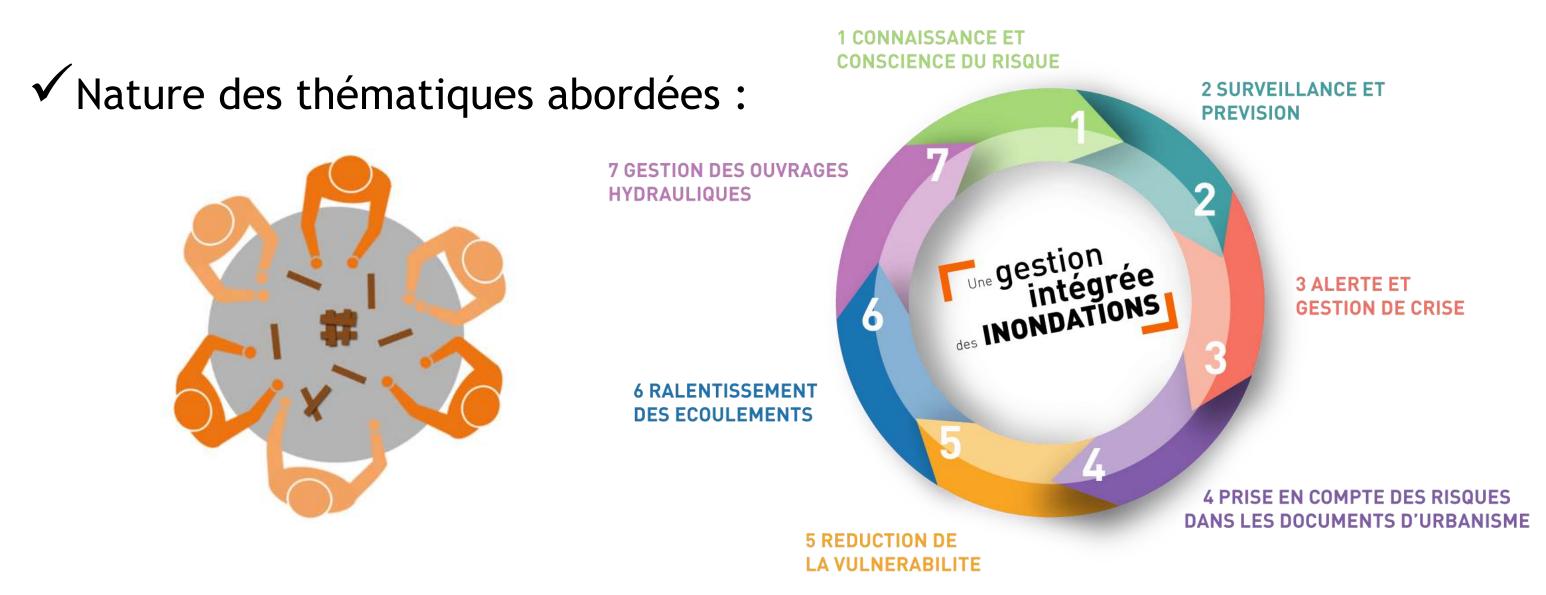
Axe 7: gestion des ouvrages hydrauliques

- Définition les modalités de gestion
- Etude hydraulique



✓ Groupes de travail thématiques

Groupes restreints réguliers pour travailler sur des thématiques spécifiques et définir les modalités sur chaque action.



Groupes de travail à constituer



Merci de votre attention

Contact:

Alexandre SCHAAL
Chargé de mission PAPI gave
d'Oloron
06 76 15 06 85
papi.gave.oloron@institution-adour.fr

